



Transitions écologiques et DD

Alban Pellegris

alban.pellegris@univ-rennes2.fr

L3 AES – Année universitaire 2023/2024

Séance 11 – La planification écologique

→ Les taxes environnementales seront-elles suffisantes ?

« Il existe aujourd’hui un consensus massif parmi les économistes académiques dans le monde pour dire qu’on ne parviendra pas à résoudre le problème sans imposer à l’ensemble de la société un prix du carbone.

Quel est l’argument ? Quand vous achetez un croissant pour votre petit-déjeuner, vous payez un prix qui correspond au coût que la société a subi pour vous permettre cette consommation : valeur des efforts du boulanger, coût de la farine, etc.

Ce « *signal-prix* », comme disent les économistes, est un élément clé de l’économie de marché qui fait que les consommateurs ne consomment que des biens et services pour lesquels ils donnent plus de valeur que ce qu’il en coûte à la société de les produire. Reconnaissons que c’est un principe d’efficacité plutôt intuitif, comparé par exemple à un système économique où les biens sont gratuits, mais la rareté est gérée par un mécanisme de rationnement ou de copinage politique.

Quand vous décidez d’émettre du CO₂, vous n’avez aucune incitation à intégrer le dommage climatique induit dans votre décision, qui est un sacrifice porté par la société et pas par vous. L’idée d’un prix du carbone égal à ce dommage est de nous forcer à l’intégrer dans notre décision »



**Christian
Gollier**

*Economiste à
l’Université de
Toulouse*

Séance 11 – La planification écologique

→ Le retour de la planification ?

Vidéo. Planification écologique : le résumé des annonces d'Emmanuel Macron

VIDÉO | Emmanuel Macron a présenté, lundi 25 septembre, un plan pluriannuel destiné à diviser de moitié les émissions de gaz à effet de serre (GES) françaises d'ici à 2030. Le chef de l'Etat a vanté une « écologie à la française », à la fois « créatrice de valeur », « compétitive », « accessible et juste » et apte à « protéger les Français et la nature ».

Par Service vidéo du Monde

Publié le 25 septembre 2023 à 21h13, modifié le 25 septembre 2023 à 21h43

Ajouter à vos sélections



Séance 11 – La planification écologique

→ Définition et raison d'être de la planification

- Un problème urgent
- Organiser le démantèlement
- Coordination des investissements



Après des décennies de fantasmes néolibéraux sur les vertus régulatrices du marché, les gouvernants reparlent aujourd'hui de « planification » face à l'urgence climatique. Au-delà des affichages, en quoi consisterait une authentique planification écologique ? Ce livre propose de revenir sur l'histoire de cette notion au XX^e siècle, entre économies de guerre et expériences socialistes, de revisiter les débats classiques ayant opposé les adeptes du « signal prix » et ceux du « calcul en nature », mais aussi de montrer en quoi la situation actuelle est porteuse de possibilités de planification nouvelles. Le déploiement maîtrisé des outils numériques, des techniques comptables novatrices et l'approfondissement des institutions de la délibération collective peuvent donner lieu à un gouvernement de la production par les besoins. Tant qu'ils resteront pris dans le carcan du « libre marché », les écogestes des consommateurs se révéleront impuissants. Ce sont les structures économiques qu'il s'agit de transformer pour réduire l'impact écologique des activités humaines.

**COMMENT
BIFURQUER**

**LES PRINCIPES
DE LA PLANIFICATION
ÉCOLOGIQUE**

ZONES

Cédric Durand
Razmig Keucheyan

Séance 11 – La planification écologique

→ L'Etat peut détenir des entreprises

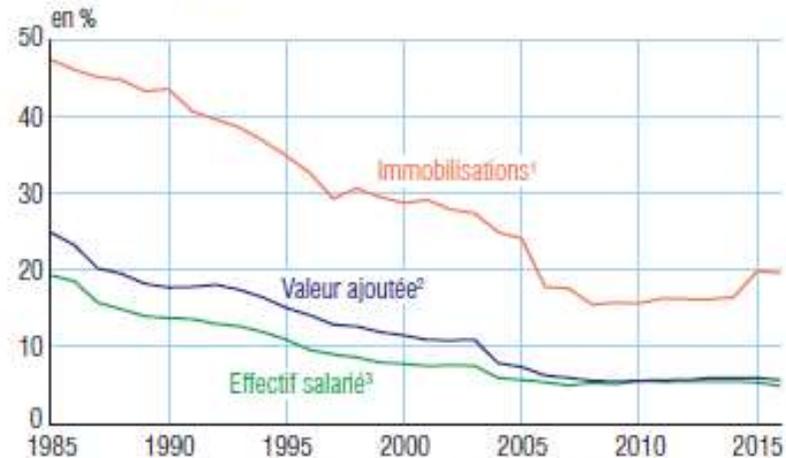
Principales entreprises à participation publique selon le chiffre d'affaires en 2018

	% détenu par l'État ¹	Chiffre d'affaires ¹ en millions d'euros	Résultat net ¹ en millions d'euros	Effectifs en EQTP en milliers
EDF	71	68 976	1 177	165,8
Airbus	11	63 707	3 054	133,7
ENGIE	24	60 596	1 033	158,5
Renault	15	57 419	3 302	183,0
Orange	13	41 381	1 954	135,9
SNCF	100	33 311	141	272,7
Air France – KLM	14	26 512	409	82,2
Safran	11	21 025	1 283	66,5
La Poste	74	19 154	798	251,2
Thales	26	15 855	982	66,1
RATP	100	5 562	200	59,9
Aéroport de Paris	51	4 478	610	25,9
Eramet	26	3 725	53	12,7
Orano	50	3 623	-544	18,8
Naval Group	62	3 608	178	13,6
France Télévisions	100	3 087	-89	9,6
Française des Jeux	72	1 803	170	2,3
STX France – Chantiers de l'Atlantique	84	1 669	37	2,8
Odas	34	739	7	///
Radio France	100	671	7	4,6

1. Au 31 décembre.

Source : Agence des participations de l'État.

Poids du secteur public dans l'économie de 1985 à 2016



1. Essentiellement les bâtiments et les machines. 2. Valeur ajoutée brute au coût des facteurs jusqu'en 2008, hors taxes depuis 2009. 3. Au 31 décembre. Champ : ensemble de l'économie marchande hors secteurs agricoles et financiers.

Note : depuis 2008, les entreprises publiques sont les entreprises (au sens du décret LME, c'est-à-dire le groupe dans son ensemble, l'entreprise profilée ou l'unité légale indépendante) contrôlées par l'État.

Source : Insee, É sane, Clap, Liff.

Séance 11 – La planification écologique

→ L'Etat peut mener une politique du crédit

Rank	Bank	Country	Total assets, US\$b	Balance sheet
1	Industrial & Commercial Bank of China	China	4,005.58	12/31/2017
2	China Construction Bank Corp	China	3,397.13	12/31/2017
3	Agricultural Bank of China	China	3,232.68	12/31/2017
4	Bank of China	China	2,989.16	12/31/2017
5	Mitsubishi UFJ Financial Group	Japan	2,773.82	12/31/2017
6	JPMorgan Chase & Co	USA	2,533.60	12/31/2017
7	HSBC Holdings	UK	2,521.77	12/31/2017
8	BNP Paribas	France	2,348.11	12/31/2017
9	Bank of America	USA	2,281.23	12/31/2017
10	China Development Bank	China	2,201.86	12/31/2016

« On a bien assisté à un retrait de l'État par rapport au système de la planification soviétique dans lequel tout était régi par l'administration. Mais **cela ne veut pas dire pour autant que l'État s'est retranché dans un rôle libéral et non interventionniste**, bien au contraire. L'État a conservé des moyens d'action **par l'intermédiaire d'un secteur public dans des domaines clés de l'économie**. La finance par exemple, qui lui a permis d'orienter en partie l'épargne du pays vers des secteurs clés comme les infrastructures, l'énergie, les transports, et les télécommunications. »

Jean François Huchet, 10 juin 2013,
« Les tribulations chinoises du capitalisme »

Séance 11 – La planification écologique

→ L'Etat peut fixer des obligations légales aux entreprises

« Tout au long des années 60 et 70, l'Etat sud-coréen a poussé de nombreuses firmes du secteur privé dans des secteurs d'activité où elles ne seraient pas entrées de leur propre chef. [...] Nombre des entreprises promues de cette façon par l'Etat ont été d'énormes succès. Par exemple le LG Group, le géant de l'électronique : dans les années 60, l'Etat lui a interdit de s'orienter vers l'industrie textile comme il le souhaitait et l'a forcé à entrer dans le secteur des câbles électriques. Ironie de l'histoire : cette compagnie des câbles a été le fondement de son activité dans l'électronique, pour laquelle LG est aujourd'hui célèbre dans le monde entier »

Ha-Joon Chang



Séance 11 – La planification écologique

→ L'Etat peut subventionner les entreprises privées



« Même s'il feint de ne rien faire l'Etat américain a choisi la plupart de ses gagnants industriels depuis la 2nde Guerre Mondiale, par le biais d'un soutien massif à leur recherche-développement : l'informatique, les semi-conducteurs, l'aéronautique, Internet et la biotechnologie ont tous grandi sur la base d'une recherche-développement qui a été subventionnée [...] La part du financement public dans l'ensemble de la R&D a été de 47 à 65% selon les années »

Ha-Joon Chang, 2012, 2 ou 3 choses sur le capitalisme

	Micro-entreprises (MIC)	PME (hors MIC)	PME Total PME	Entreprises de taille intermédiaires (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
Dépenses intérieures de recherche (en M€)	1 117	5 414	6 531	8 532	19 561	34 625
Dépenses intérieures de recherche (en % du total)	3,2	15,6	18,9	24,6	56,5	100
Intensité de R&D (DIRD / chiffre d'affaires, en %)	40,0	8,8	10,1	2,8	2,9	3,3
Soutien public direct à la R&D (en M€)	179	429	608	215	2 256	3 079
Soutien public direct / DIRD (en %)	16,0	7,9	9,3	2,5	11,5	8,9
Effectifs de l'ensemble des personnels de recherche (en ETP)	17 001	62 541	79 542	78 829	127 950	286 321
Effectifs de l'ensemble des personnels de recherche (en %)	5,9	21,8	27,8	27,5	44,7	100
Part des chercheurs par rapport à l'ensemble des personnels de recherche (en %)	63,6	67,1	66,4	64,9	73,7	69,2

Séance 11 – La planification écologique

→ L'Etat peut protéger des entreprises privées domestiques

« Si donc une puissance manufacturière développée dans toutes ses branches est la condition fondamentale de tout progrès supérieur dans la civilisation, la prospérité matérielle et la puissance politique de chaque nation ;

S'il est vrai que, dans les conditions actuelles du monde, une nouvelle puissance manufacturière non protégée ne peut pas s'élever en libre concurrence avec une puissance qui s'est depuis longtemps développée et qui est protégée sur son propre territoire,

Comment peut-on soutenir qu'une nation doit acheter ses marchandises, comme les marchands individuels, aux endroits où elles sont le moins chères ? Comment peut-on soutenir, qu'une nation doit acheter ses marchandises comme des marchands individuels, là où elles sont le moins chères ? »



Friedrich List
(1749-1846)

Le dernier grand producteur de panneaux solaires d'Allemagne se délocalise aux États-Unis

Par : Nikolaus J. Kurmayer | Euractiv.com | translated by Marie-Alix Pocholuk

📅 23 févr. 2024 (mis à jour: 📅 26 févr. 2024)

Type de contenu: Actualités



Après une chute de 90 % du cours de ses actions à la suite d'une reprise éphémère en 2018 et des années de pertes, l'entreprise suisse fermera ses portes en Allemagne à partir du mois de mars, les actionnaires de la société imputant les difficultés de l'entreprise à la concurrence chinoise et à l'absence de mesures de protection en Europe. [Shutterstock/IM Imagery]

Séance 11 – La planification écologique

→ L'Etat devra organiser le démantèlement de certains secteurs



- 1** **l'anticipation**, à travers un calendrier clair et compatible avec l'urgence du respect de nos engagements climatiques
- 2** **le territoire** : c'est en développant une vision partagée du territoire entre acteurs publics, économiques et écologiques et acteurs de l'emploi et de la formation au niveau local que les possibilités de reclassement et de passerelles s'opèrent
- 3** **le dialogue social** : l'acceptabilité de la transition passe par l'entière implication des salariés et de leurs représentants dans les discussions et les prises de décisions
- 4** **L'implication financière de l'Etat**, afin d'assurer que tous les travailleurs ayant besoin d'être accompagnés vers la reconversion le soient »